

**POINT DE PRESSE SUR LA SITUATION DES SERVICES  
JUDICIAIRES APRES LE PREAVIS DE GREVE LANCE PAR LE  
PRESIDENT DU SYMABU LE 28/5/2013.**

Ce samedi, 08/06/2013, nous voudrions nous adresser à la Communauté Nationale et plus particulièrement à la Communauté Judiciaire pour dresser un état des lieux en rapport avec le Préavis de grève lancé illégalement et illégitimement par le Président du SYMABU en date du 28/05/2013.

Il convient de rappeler que ce préavis a été lancé au moment où les services du Ministère de la Justice étaient mobilisés à la sensibilisation des magistrats sur la campagne d'exécution des jugements dans le cadre de l'IRR.

Les autorités du ministère de la justice ont profité de cette occasion pour en appeler les magistrats à la vigilance afin de ne pas se laisser distraire par ceux qui veulent à tout pris semer le désordre dans les services judiciaires.

Au sortir de cette campagne, il ressort que les autorités du Ministère de la justice ainsi que les magistrats ont fustigé le caractère illégal et illégitime de cette grève tant sur le plan de la forme que du fond.

En effet, sur le plan de la forme, le préavis a été lancé par le Président sans concertation préalable ni de l'Assemblée Générale ni du Comité Exécutif National. Ce qui a été déploré par le corps judiciaire qui n'a appris ce préavis de grève que par les médias.

Bien plus, certains membres du Bureau dont le Vice-Président du Syndicat ont déclaré ne pas adhérer à cette perspective de désordre du moment que les voies du dialogue restent toujours ouvertes.

Sur le plan du fond, le corps judiciaire n'a pas apprécié que le préavis ait été lancé alors que l'autorité ministérielle avait apporté un début de solutions à la plupart des questions posées.



Ainsi donc, après avoir pris connaissance de la situation, et convaincus particulièrement par les solutions apportées aux questions posées, le corps des magistrats rencontrés a décidé de vaquer normalement à leurs activités aux dates concernées par le préavis, c'est-à-dire que tous les services judiciaires vont fonctionner de manière optimale.

Il nous revient aujourd'hui de remercier très sincèrement les magistrats qui ont fait montre de maturité en refusant d'être distraits par une poignée de magistrats mal intentionnés.

Cette année étant baptisée année du rendement, nous les invitons à être toujours vigilants pour éviter que rien ne vienne saper cet objectif combien noble.

